



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

timbres

Question écrite n° 24985

Texte de la question

M. Kofi Yamgnane attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'émission possible d'un timbre-poste à la mémoire d'Anne de Bretagne. De nombreux parlementaires et associations de défense de la culture bretonne demandent cette émission, demande régulièrement refusée y compris pour 1999, date du 500e anniversaire de son mariage avec Louis XII. Cette émission pourrait être envisagée pour l'an 2000 qui reste une date symbolique. Deux fois reine de France, protectrice des arts et des lettres, Anne de Bretagne a joué un rôle important dans le développement de la Renaissance en France. Aussi, lui semble-t-il important qu'un hommage digne de ce nom lui soit rendu, notamment à l'heure de la parité... Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître si une telle émission peut être envisagée afin de répondre aux attentes légitimes des associations bretonnes.

Texte de la réponse

Les émissions de timbres-poste sont groupées en programmes annuels dont la composition est fixée par arrêté ministériel, au cours de l'année précédant celle de leur exécution, après avis de la commission des programmes philatéliques chargée d'opérer une sélection parmi toutes les suggestions reçues. Cette proposition fera l'objet d'un examen par cet organisme lors de la préparation, dans le courant de l'année, du programme à réaliser en 2000. Il a été pris bonne note de la proposition de l'honorable parlementaire qui sera examinée par la commission lors de la préparation, en 1999, du programme à réaliser en 2000. Toutefois, l'ensemble des propositions pour ce programme n'étant pas encore parvenu, il n'apparaît pas actuellement possible d'apporter d'autres précisions. Bien entendu, l'honorable parlementaire sera informé, le moment venu, de la suite qui aura pu être donnée à son intéressante proposition.

Données clés

Auteur : [M. Kofi Yamgnane](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24985

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 721

Réponse publiée le : 15 mars 1999, page 1600